

Liste des diplômes éligibles au contrat d'AESH

- Baccalauréat
- Autre diplôme de niveau 4 : certificat en droit, Brevet Professionnel, DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires)...

Diplômes d'aide à la personne :

- Moniteur-Educateur
- Auxiliaire de Vie Sociale
- Aide Médico-Psychologique
- Educateur Spécialisé
- CAP Petite Enfance
- Aide-Soignant
- Assistant de vie aux familles
- BEPA Service aux personnes
- BEP ASSP (Accompagnement, Soins et Service à la personne)
- Baccalauréat Accompagnement, Soins et Service à la personne
- BEP Carrières Sanitaires et Sociales
- Educateur de jeunes enfants
- Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF)
- Baccalauréat Sciences Médico-Sociales
- BTS Economie Sociale et Familiale
- CAP Aide (ou Services) à la personne
- DEAES (Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social)

Attention le certificat de fin d'études secondaires ne rend pas la personne éligible.